

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2022
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Question n° 03

Objet : MODIFICATION DE REPRESENTANTS AU SEIN DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES THEMATIQUES PERMANENTES.

L'an deux mille vingt-deux

Le 26 septembre, à 20 heures 00

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 20 septembre 2022, s'est réuni à Le Plessis-Bouchard – 95130– Centre culturel Jacques Templier, 5 rue Pierre Brossolette, en séance publique, sous la présidence de Yannick BOËDEC.

Étaient présents : Yannick BOËDEC, Président

Xavier MELKI, Xavier HAQUIN, Philippe ROULEAU, Bernard JAMET, Jean-Christophe POULET, Marie-José BEAULANDE, Pascal SEIGNÉ, Gérard LAMBERT-MOTTE, Sandra BILLET, Jean-Noël CARPENTIER, Michel VALLADE, Philippe AUDEBERT, Bernard TAILLY, vice-Présidents,

Patrick BOULLÉ, Philippe BARAT, Benoît BLANCHARD, Jean AUBIN, Nicole LANASPRES, Jacqueline HUCHIN, Marie-Christine CAVECCHI, Johann ROS, Pierre LE BEL, Monique BAQUIN, Joëlle DUPUY, Françoise GONZALEZ, Marc SCHWEITZER, Evelyne LARGENTON, Annie TOUSSAINT, Marie-Pierre JEZEQUEL, Jean-Michel DETAVERNIER, Laurent GORZA, Didier LEDEUR, Nadine PORCHEZ, Maryse MENEY, Henri FERNANDEZ, Laurence TROUZIER-EVÊQUE, Jean-Charles RAMBOUR, Carole CAUZARD, Bernard LE DUS, Etienne LE BÉCHEC, Sylvia CERIANI, Gilbert AH-YU, Christine MATTEI, Zouina MENNAD, Grégoire DUBLINEAU, Fatima MOUSSI, Stéphane GUIBOREL, Carole FAIDHERBE, Nathalie CAPBLANC, Stéphane ROUSSAKOVSKY, Stéphane LARTIGUE, Eric BOSC, Frédéric PURGAL, Aline ROGER, Olivier DALMONT, Céline CABOT, Franck GAILLARD, Sophie SAND, Sabrina FORTUNATO, Cécile RILHAC, Nathalie JOLLY, Miloud GOUAL, Arnaud LARMURIER, Saliha DAHMANI, Célia JACQUET-LÉGER, Carole CHESNEAU, Camille CARON, Sophie FERREIRA, Lucie MICCOLI, Darine BOUADIS, Sarah NEROZZI-BANFI, Tom MORISSE, Paul MAUGIS, Conseillers Communautaires,

Étaient absents et représentés :

Florence PORTELLI par Lucie MICCOLI,
Françoise NORDMANN par Pascal SEIGNÉ,
Youcef KHINACHE par Saliha DAHMANI,
Xavier DUBOURG par Marie-Christine CAVECCHI,
Modeste MARQUES par Yannick BOËDEC,
Marie-Françoise JOLLY par Michel VALLADE,
Daniel PORTIER par Bernard JAMET,
Marie-Evelyne CHRISTIN par Xavier HAQUIN,
Laëtitia BOISSEAU-STAL par Paul MAUGIS,
Gilles GASSENBACH par Carole FAIDHERBE.

Étaient absents et excusés :

Nicolas PONCHEL,
Thomas COTTINET.

Était absent :

Nicolas KOWBASIUK.

Secrétaire de Séance : Nathalie JOLLY

Yannick BOËDEC, Président, ouvre la séance à 20 heures 01

Nombre de membres en exercice :	87
Nombre de présents :	74
Nombre de pouvoirs :	10
Nombre de votants :	84

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-21, L.2121-22, et L.5211-40-1,

Vu les statuts de la communauté d'agglomération Val Parisis,

Vu le règlement intérieur du conseil communautaire,

Vu la délibération N° D/2020/31 du conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant installation du conseil communautaire,

Vu la délibération N° D/2020/38 du conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant création et composition des commissions communautaires thématiques permanentes,

Vu la délibération N° D/2020/91 du conseil communautaire du 14 septembre 2020 portant modification d'un représentant au sein de la commission politique de la ville et logement pour la commune d'Eaubonne,

Vu la délibération N° D/2020/142 du conseil communautaire du 7 décembre 2020 portant modification de représentants au sein de 3 commissions communautaires thématiques permanentes pour les communes de Corneilles-en-Parisis et Frépillon,

Vu la délibération N° D/2020/144 du conseil communautaire du 7 décembre 2020 portant approbation du règlement intérieur du conseil communautaire de la CA Val Parisis,

Vu la délibération N° D/2021/01 du conseil communautaire du 1^{er} février 2021 portant installation d'une conseillère communautaire de la commune d'Herblay-sur-Seine et modification du tableau du bureau et du conseil communautaire,

Vu la délibération N° D/2021/03 du conseil communautaire du 1^{er} février 2021 portant modification des représentants au sein des commissions communautaires thématiques permanentes suite à la modification du règlement intérieur du Conseil communautaire et à l'installation d'une conseillère communautaire.

Vu la délibération N° D/2021/23 du conseil communautaire du 12 avril 2021 portant modification de représentants au sein de la commission communautaire thématique permanente travaux et assainissement pour les communes de Frépillon et de Saint-Leu-la-Forêt.

Vu la délibération N° D/2021/69 du conseil communautaire du 28 juin 2021 portant modification de représentants au sein des commissions communautaires thématiques permanentes pour les communes d'Ermont, de la Frette-sur-Seine et de Montigny-Lès-Corneilles.

Vu la délibération N° D/2021/94 du conseil communautaire du 27 septembre 2021 portant modification de représentants au sein des commissions communautaires thématiques permanentes pour la commune de Saint-Leu-la-Forêt.

Vu la délibération N° D/2022/01 du conseil communautaire du 17 février 2022 portant installation d'une conseillère communautaire pour la commune de Franconville,

Vu la délibération N° D/2022/03 du conseil communautaire du 17 février 2022 portant élection d'un conseiller communautaire membre du bureau communautaire n° 1 et modification du tableau du bureau et du conseil communautaire,

Vu la délibération N° D/2022/04 du conseil communautaire du 17 février 2022 portant modification de représentants au sein des commissions communautaires thématiques permanentes pour la commune de Franconville,

Vu la délibération N° D/2022/31 du conseil communautaire du 11 avril 2022 portant modification de représentants au sein des commissions communautaires thématiques permanentes pour les communes de la Frette-sur-Seine et Sannois,

Vu la délibération N° D/2022/75 du conseil communautaire du 27 juin 2022 portant modification de représentants au sein des commissions communautaires thématiques permanentes pour la commune de Beauchamp,

Vu la délibération N° D/2022/100 du conseil communautaire du 26 septembre 2022 portant installation de trois conseillers communautaires pour les communes de Corneilles-en-Parisis et de Herblay-sur-Seine,

Vu les démissions de Monsieur Jean-François DUPLAND de son poste de conseiller communautaire de la commune de Herblay-sur-Seine, au 27 juin 2022, de Monsieur Pascal LAUGARO au 4 juillet 2022 et de Madame Nathalie BAUDOIN-CUSSET au 24 août 2022 de leur poste de conseiller communautaire, pour la commune de Corneilles-en-Parisis,

Considérant que les communes de Corneilles-en-Parisis et de Herblay-sur-Seine, ont été sollicitées pour faire des propositions pour le remplacement de ces 3 élus au sein des commissions communautaires thématiques permanentes dont ils étaient membres,

Considérant que la création et la composition des commissions communautaires thématiques permanentes, en charge de préparer les dossiers soumis au bureau et au conseil communautaires, sont soumises à l'approbation du conseil communautaire qui procède ensuite à l'élection des membres,

Considérant que les délégués titulaires et les délégués suppléants sont désignés parmi les conseillers communautaires ou parmi les conseillers municipaux sur proposition du maire de la commune dont ils relèvent,

Considérant que chaque conseiller, communautaire ou municipal, aura la faculté d'assister, en qualité d'auditeur, aux travaux de toute commission après avoir obtenu l'accord du Président de la commission, cinq jours au moins avant la commission,

Considérant que le conseil communautaire a souhaité à l'unanimité procéder au vote à main levée,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 13 septembre 2022,

Après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE,**

MODIFIE les représentants des commissions communautaires thématiques permanentes pour les communes de Corneilles-en-Parisis et de Herblay-sur-Seine, conformément aux tableaux, ci-dessous :

COMMISSION FINANCES		
COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
BEAUCHAMP	Nicolas MANAC'H	Françoise NORDMANN
BESSANCOURT	Jean-Christophe POULET	Darine BOUADIS
CORMEILLES-EN-PARISIS	Gilbert AH-YU	Amaud LARMURIER
	Patrick JOLY	
EAUBONNE	Jean AUBIN	Tom MORISSE
	Lionel MENARD	
ERMONT	Xavier HAQUIN	Vania CASTRO FERNANDES
	Didier LEDEUR	
	Patrick BOULLÉ	Xavier DUBOURG

FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Françoise GONZALEZ	
FREPILLON	Bernard TAILLY	Martine BERNARD
HERBLAY-SUR-SEINE	Philippe ROULEAU	Johann ROS
	Philippe BARAT	
LA FRETTE-SUR-SEINE	Patrice JACQUET	Philippe AUDEBERT
LE PLESSIS-BOUCHARD	Pierre LE BEL	Carine TOROSSIAN
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Jacqueline HUCHIN	Annie TOUSSAINT
	Stéphane LARTIGUE	
PIERRELAYE	Michel VALLADE	Fahed HADJI
SAINT-LEU-LA-FORET	Jean-Michel DETAVERNIER	Stéphane ROUSSAKOVSKY
SANNOIS	Bernard JAMET	Laurent GORZA
	Nassera ABDELHOUAB	
TAVERNY	Gilles GASSENBACH	Laetitia BOISSEAU- STAL
	Nicolas KOWBASIUK	

COMMISSION TRANSPORTS ET MOBILITES DOUCES		
COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
BEAUCHAMP	Françoise NORDMANN	Antoine WALTER
BESSANCOURT	Darine BOUADIS	Jean-Pierre GAFFEZ
CORMEILLES-EN-PARISIS	Nicole LANASPRES	Stéphane GUIBOREL
	Sophie SAND	
EAUBONNE	Quentin DUFOUR	Francis LOUVRADOUX
	Lionel MENARD	
ERMONT	Benoît BLANCHARD	Gilles LAROZE
	Assetou APARICIO TRAORE	
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Sophie FERREIRA	Xavier MELKI
	Thierry BILLARAND	
FREPILLON	Dominique COUDRAY	Cécile PALLATIN
HERBLAY-SUR-SEINE	Philippe ROULEAU	Olivier DALMONT
	Jean-Charles RAMBOUR	
LA FRETTE-SUR-SEINE	André BOURDON	Nathalie JOLLY
LE PLESSIS-BOUCHARD	Patrick RACINE	Marie-Pierre JÉZÉQUEL

MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Uriell MARQUEZ	Annie TOUSSAINT
	Cécile RIHLAC	
PIERRELAYE	Dominique MORIN	Marie-Françoise JOLLY
SAINT-LEU-LA-FORET	Monique BAQUIN	Jean-Michel DETAVERNIER
SANNOIS	Frédéric PURGAL	Laurence TROUZIER- EVÊQUE
	Nicolas PONCHEL	
TAVERNY	Carole FAIDHERBE	Paul MAUGIS
	Nicolas KOWBASIUK	

COMMISSION SECURITE		
COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
BEAUCHAMP	David HUMBERT	Pascal SEIGNÉ
BESSANCOURT	Farid LAZAAR	Jean-Christophe POULET
CORMEILLES-EN-PARISIS	Stéphane GUIBOREL	Elizabeth LACROIX
	Arnaud LARMURIER	
EAUBONNE	Hanen DECHAUX BEN MANSOUR	Marie-José BEAULANDE
	Maryse MENEY	
ERMONT	Benoît BLANCHARD	Carole CHESNEAU
	Youcef KHINACHE	
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Xavier DUBOURG	Franck GAILLARD
	Patrick BOULLÉ	
FREPILLON	Pascal DERCHE	Christian LAMBERT
HERBLAY-SUR-SEINE	David GOSSET	Gérard PIPAT
	Philippe BARAT	
LA FRETTE-SUR-SEINE	Phillipe AUDEBERT	Nathalie JOLLY
LE PLESSIS-BOUCHARD	Éric CHAUMERLIAC	Sylvie CARTIER
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Dalila KHORBI	Jean-Noël CARPENTIER
	Annie TOUSSAINT	
PIERRELAYE	Michel VALLADE	Claude CAUET
SAINT-LEU-LA-FORET	Stéphane ROUSSAKOVSKY	Fabien DANSIN
SANNOIS	Bernard JAMET	Nathalie CAPBLANC
	Laurence TROUZIER- EVÊQUE	

TAVERNY	Lucie MICCOLI	Florence PORTELLI
	Paul MAUGIS	
COMMISSION POLITIQUE DE LA VILLE ET LOGEMENT		
COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
BEAUCHAMP	Sylvia CERIANI	Christine NAIL
BESSANCOURT	Jean-Christophe POULET	Darine BOUADIS
CORMEILLES-EN-PARISIS	Sophie SAND	Nathalie OTTOBRINI
	Arnaud LARMURIER	
EAUBONNE	Julia MANA	Francis LOUVRADOUX
	Grégoire DUBLINEAU	
ERMONT	Angélique MEZIERE	Céline CABOT
	Brahim ANNOUR	
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Marc SCHWEITZER	Etiennette LE BÉCHEC
	Henri FERNANDEZ	
FREPILLON	Chantal WALTER	Sylvie CABEZAS
HERBLAY-SUR-SEINE	Fatima MOUSSI	Nadine PORCHEZ
	Philippe VONMEURS	
LA FRETTE-SUR-SEINE	Philippe BUIRON	Grégory BENOIT
LE PLESSIS-BOUCHARD	Raoul JOURNO	Mylène DERCY
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Jean-Noël CARPENTIER	Stéphane LARTIGUE
	Monique LAMOUREUX	
PIERRELAYE	Michel VALLADE	Jean-Claude CHEVRIER
SAINTE-LEU-LA-FORET	Monique BAQUIN	Peggy XAVIER
SANNOIS	Nathalie CAPBLANC	Sylvie QUEYRAT
	Daniel PORTIER	
TAVERNY	Laetitia BOISSEAU-STAL	Gilles GASSENBACH
	Lucie MICCOLI	

COMMISSION AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET TOURISME		
COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
BEAUCHAMP	Régis BRASSEUR	Antoine WALTER
BESSANCOURT	Jean-Christophe POULET	Didier LECLERCQ

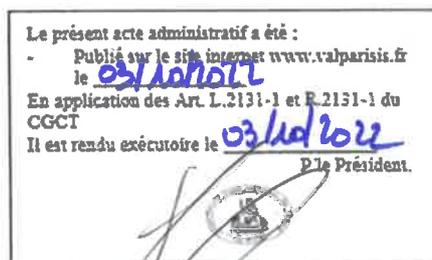
CORMEILLES-EN-PARISIS	Gilbert AH-YU	Nicole LANASPRES
	Dominique MEANCE	
EAUBONNE	Quentin DUFOUR	Régis GRIMONPONT
	Bernard LE DUS	
ERMONT	Benoît BLANCHARD	Asetou APARICIO TRAORÉ
	Olivier CLEMENT	
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Marie-Christine CAVECCHI	Henri FERNANDEZ
	Nadine SENSE	
FREPILLON	Bernard TAILLY	Sébastien HUART
HERBLAY-SUR-SEINE	Nadine PORCHEZ	Isabelle PAILLASSA
	Olivier DALMONT	
LA FRETTE-SUR-SEINE	Philippe BUIRON	André BOURDON
LE PLESSIS-BOUCHARD	Marie-Pierre JEZEQUEL	Patrick RACINE
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Jean-Noël CARPENTIER	Casimir PIERROT
	Jacqueline HUCHIN	
PIERRELAYE	Isabelle CHOCHON-LAMBERT	Dominique MORIN
SAINT-LEU-LA-FORET	Monique BAQUIN	Michèle CODRON
SANNOIS	Nicolas FLAMENT	Roger ROZOT
	Laurent GORZA	
TAVERNY	Gilles GASSENBACH	Florence PORTELLI
	Carole FAIDHERBE	

COMMISSION TRAVAUX ET ASSAINISSEMENT		
COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
BEAUCHAMP	Pascal SEIGNÉ	Alain PERRIN
BESSANCOURT	William MOSSÉ	Estelle CABARET
CORMEILLES-EN-PARISIS	Elisabeth LACROIX	Lindah HEBRI EL OMAMI
	Olivier DEVILLERS	
EAUBONNE	Bernard LE DUS	Francis LOUVRADOUX
	Nicolas CHEMTOB	
ERMONT	Benoît BLANCHARD	Saliha DAHMANI
	Olivier CLEMENT	
	Patrick BOULLÉ	Nadine SENSE

FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Franck GAILLARD	
FREPILLON	Dominique BERNARD	Claude BELLANGER
HERBLAY-SUR-SEINE	Philippe BARAT	Gérard PIPAT
	Isabelle PAILLASSA	
LA FRETTE-SUR-SEINE	Philippe BUIRON	Steve IDJAKIREN
LE PLESSIS-BOUCHARD	Patrick RACINE	Marie-Pierre JÉZÉQUEL
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Modeste MARQUES	Annie TOUSSAINT
	Hafid IABASSEN	
PIERRELAYE	Eric BOSC	Dominique MORIN
SAINT-LEU-LA-FORET	Monique BAQUIN	Jean-Michel DETAVERNIER
SANNOIS	Nicolas FLAMENT	Frédéric PURGAL
	Claude WILLIOT	
TAVERNY	Gilles GASSENBACH	Paul MAUGIS
	Thomas COTTINET	

Fait et délibéré ce jour à Le Plessis-Bouchard.

Pour extrait conforme,



Par délégation du Président,
Le Directeur général des services,



Guilhem PELLET



« Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception en Sous-préfecture d'Argenteuil
- date de sa publication

- ou à compter de sa notification, notamment en matière de droit de préemption.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant le Président de la CA Val Parisis, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux de deux mois qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse du Président de la CA Val Parisis,
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai »